

LETTRE OUVERTE

Monsieur BESCHIZZA,

Maire d'Aulnay sous Bois, Conseiller Départemental, Conseiller Régional d'Ile de France

Monsieur TROUSSEL,

Président du Conseil Départemental de la Saine Saint Denis

Au 26 juillet 2015, le service social municipal d'Aulnay sous Bois sera transféré au Conseil Départemental et le Centre Communal d'Action Sociale sera restructuré.

A ce jour, aucune proposition n'a été faite aux agents exerçant actuellement cette mission, ni sur les conditions de travail, de reprise de salaire, ni d'organisation de service.

POURQUOI ?

Ce silence cache t il des restrictions ?

- ↳ Salaire ?
- ↳ Personnels ?
- ↳ Suppression des antennes de proximité ?
- ↳ Suppression des postes de contractuels, des conseillères techniques ?

Trop de questions restent en suspens !

Les travailleurs sociaux en poste seront ils repris par le Conseil Départemental ?

Combien de travailleurs sociaux, de secrétaires sociales pour une ville de 82000 habitants ?

Pensez-vous que 18 Assistants Sociaux, 5 Secrétaires sociales suffiront ?

La circonscription d'action sociale sera t elle implantée sur la commune ?

Quel devenir pour les agents qui n'ont pas fait LE CHOIX de ce changement ?

Si l'agent n'a pas d'autre choix que la mobilité, le service d'affectation lui sera t il imposé ?

Comment les agents seront ils sélectionnés, sur quels critères ?

Quel devenir pour les agents stagiaires, en voie de stagiairisation, en attente de titularisation ?

Quel accueil pour la population au sein du service social et du CCAS ?

Monsieur BESCHIZZA, Monsieur TROUSSEL la situation pour les agents et les usagers est insupportable.

Vous nous devez des réponses claires et rapides à toutes ces questions

Aulnay, le 27 avril 2015